

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 15 NOVEMBRE 2019

NOMBRE :

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 23
- de votants 27

L'an deux mil dix neuf

Le quinze novembre

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,

Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe Maire

OBJET

**TARIF DE MISE A
DISPOSITION D'UNE SALLE
POUR REUNIONS DE PARTIS
POLITIQUES**

Etaient présents : MUSY F. DELANNOY JM. NATHIEZ V.

DOLEZ C. RAMEZ D. BAILLEUX A. GARNERONE L.

MULON M. PREVOT V. COLLET C. MONSERGENT A.

FAILLON J. SALADIN B. MONTAY G. DUMOULIN H.

BAUDRIN P. PREUVOT R. MOREAU G. THUILLET MP.

COLLET Ch. SPOTO S. DESROUSSEUX C. RIFF C.

Etaient excusés : DE MULDER A. HAMADI A. COLOMBEL L.
GOBERT J.

Procurations respectives à : PREUVOT R. FAILLON J. COLLET
Ch. COLLET C.

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 19/11/2019

Et que la convocation du Conseil avait été faite le 8/11/2019

Etaient absents non excusés :

Un scrutin a eu lieu, M. RAMEZ Damien a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Par délibération du 11/12/1995 la majorité de l'assemblée locale a souhaité que tout parti politique sollicitant la mise à disposition d'une salle communale s'acquitte d'une contribution financière. Le montant de cette contribution pour frais d'occupation a été fixé à 113,00 € par demi-journée ou soirée à dater du 1^{er} janvier 2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide de porter le montant de la contribution pour frais à 118,00 € par demi-journée ou soirée d'occupation, à dater du 1^{er} janvier 2020.

Le montant de ces participations sera versé entre les mains de M.le Trésorier de MARLY LEZ VALENCIENNES, comptable de la commune, sur émission d'un titre de recettes à l'article 752 du budget communal.

Vote : à l'unanimité.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,
MAING, le 19 novembre 2019
la Directrice Générale des Services,

